

Image not found or type unknown



Contestation de rappel a la loi.

Par **marine**, le **14/01/2010 à 19:08**

Bonjour, rnest il possible de contesté un rappel un a la loi? car mon ami a eu des problemes avec son ancienne petite amie, elle a eu des saignements au nez, elle a porté plainte l'année derniere. mon ami vient de recevoir un rappel a la loi, mais n'a jamais était contacté par les gendarmes. est il possible de contester ce rappel a la loi?rnjuridiquement votre rnmarine

Par **frog**, le **14/01/2010 à 19:11**

Contester un truc sans conséquences n'a que peu d'intérêt, sinon perdre inutilement temps et énergie.